

Rapport sur le développement dans le monde 2011: conflits, sécurité et développement

Principaux messages

- Environ 1,5 milliard d'êtres humains vivent dans des pays touchés par des cycles répétés de violence politique et criminelle— une situation qui engendre de la misère humaine et entrave le développement.
- Pour rompre ces cycles, il est crucial de renforcer la gouvernance et les institutions nationales légitimes de manière à assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi—et d'atténuer les facteurs de stress internationaux qui accroissent les risques de conflits violents.

La violence aujourd'hui

Les pays qui ont été touchés par des conflits violents connaissent souvent des cycles répétés d'instabilité et de violence politique et criminelle:

- Plus de 90% des guerres civiles observées durant la dernière décennie se sont déroulées dans des pays qui avaient déjà connu un conflit civil au cours des 30 dernières années.
- Les violences criminelles compromettent fréquemment les résultats positifs obtenus grâce aux processus de paix.
- Les institutions faibles et illégitimes qui sont incapables d'assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi peuvent être source de crises dans des pays apparemment stables.

L'impact

Les pays touchés par un conflit ou des violences criminelles extrêmes prennent du retard dans leur développement:

- Les pays fragiles à faible revenu ou touchés par un conflit n'ont encore atteint aucun des ODM.
- Les pays qui sont le théâtre de violences prolongées ont un taux de pauvreté supérieur de plus de 20 points en moyenne à celui des autres pays.

Les effets de la violence observée dans telle ou telle région du monde se propagent à des zones plus stables par le biais des mouvements de réfugiés, des réseaux criminels, du trafic de drogue, de la propagation d'épidémies et des chocs sur les prix de produits de base tels que le pétrole.

Le défi

Des facteurs de stress locaux et internationaux attisent la violence : chômage des jeunes, inégalités entre les groupes sociaux, ethniques, régionaux ou religieux, chocs économiques, réseaux de trafics illicites et ingérence de l'étranger dans les questions de sécurité.

La violence sévit lorsque les États et les administrations infranationales ne parviennent pas à assurer la sécurité et l'accès à la justice, lorsque les marchés ne créent pas suffisamment d'emplois et lorsque les communautés locales ont perdu la cohésion sociale qui contribue à contenir les conflits. Aucun pays ne peut se permettre d'abandonner à leur sort des zones dans lesquelles sévit la violence et où la population ne bénéficie ni de la justice sociale ni du progrès économique:

- Dans les pays où l'efficacité de l'État, la primauté du droit et la lutte contre la corruption laissent à désirer, les risques de guerre civile sont supérieurs de 30 à 45% à ce qu'ils sont

dans les autres pays et les risques de violence criminelle extrêmes sont nettement plus élevés.

- Dans les études consacrées aux zones touchées par la violence, les personnes interrogées indiquent que le chômage est le premier facteur de recrutement des gangs et des mouvements rebelles et que la corruption, l'injustice et l'exclusion sont les principaux facteurs de violence.
- Les atteintes aux droits de l'homme contribuent à aggraver les risques de conflits futurs.

Rompre les cycles répétés de violence au niveau national

Il existe des différences fondamentales entre les situations fragiles et violentes et les pays en développement stables, et ces différences requièrent des approches différentes.

Dans les situations fragiles, l'objectif prioritaire des réformes institutionnelles et de la bonne gouvernance est d'assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi. Si l'on ne fournit pas un niveau minimum de sécurité aux citoyens, il est impossible de promouvoir un développement économique et social durable; de surcroît, il est difficile de maintenir la dynamique du changement sans forger des coalitions suffisamment larges reposant sur la confiance dans un système judiciaire plus équitable et des perspectives économiques partagées par tous.

La dynamique des changements institutionnels est elle aussi différente. Il faut consentir des efforts exceptionnels pour rétablir la confiance dans la capacité des dirigeants nationaux à gérer les crises—grâce à une combinaison d'actions permettant de signaler la rupture avec le passé et des mécanismes permettant de verrouiller ces changements et montrer ainsi aux populations qu'ils sont définitifs. Le rétablissement de la confiance n'est toutefois pas une fin en soi. Les progrès ne dureront que si les problèmes sous-jacents sont traités de manière à prévenir le retour de la violence.

Dans les transitions délicates ou les situations caractérisées par une aggravation des risques, les réformes réussies présentent les caractéristiques suivantes:

- Elles tiennent compte du fait que l'État ne peut pas résoudre à lui seul de complexes problèmes de stress et de violence: il doit créer une dynamique en formant des coalitions suffisamment inclusives, au niveau tant national que local, pour susciter un large soutien. Les dirigeants doivent obtenir rapidement des résultats tangibles ; deux ou trois résultats suffisent généralement à rétablir la confiance.
- Elles donnent la priorité à la mise en œuvre rapide de réformes visant à remédier à l'insécurité, à l'injustice et au manque d'emplois. Les réformes politiques peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention de la violence, mais les élections ne compensent pas l'absence d'institutions démocratiques de plus grande portée, dont la mise en place prend du temps.
- Elles suivent les démarches pragmatiques les mieux adaptées à la réforme des institutions et de la gouvernance, c'est-à-dire des démarches axées sur la situation politique locale plutôt que basées étroitement sur des modèles occidentaux détaillés ou des solutions techniques standards.
- Elles passent par une série de transitions étalées dans le temps plutôt que par une seule phase de transition.
- Elles prennent du temps. La refonte des institutions et de la gouvernance est un processus lent. Jusqu'ici, aucun pays n'a transformé ses institutions en moins d'une génération; les réformes prennent entre 15 à 30 ans.

Le contexte local est toujours un facteur essentiel, mais le rapport décrit cinq approches pratiques qui ont été appliquées dans des situations nationales très différentes en vue d'établir un lien entre des mesures permettant de rétablir rapidement la confiance et une transformation institutionnelle à plus long terme:

- Appui aux relations participatives entre l'État et la société dans les zones où règne l'insécurité. Il s'agit notamment de programmes communautaires combinés de maintien de l'ordre, de promotion de l'emploi et de prestation de services, et aussi de programmes d'accès à la justice et à des mécanismes de règlement des conflits au niveau local.
- Mise en œuvre de programmes dans les domaines de la sécurité et de la justice qui portent d'abord sur des fonctions de base et tiennent compte du lien entre les systèmes de police et de justice civile plutôt que de traiter ces deux questions séparément.
- Mise en œuvre de programmes de création d'emplois de base, couvrant notamment des travaux publics de grande envergure, éliminant les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures et accroissant l'accès aux compétences, aux financements, à l'expérience professionnelle et aux actifs.
- Participation des femmes à la conception et à la mise en œuvre de programmes de démarginalisation dans les domaines de la sécurité, la justice et l'économie.
- Application de mesures de lutte contre la corruption bien ciblées prouvant que les nouvelles initiatives et les nouvelles recettes peuvent être correctement gérées à l'aide de capacités de suivi externes et communautaires.

Adapter l'aide internationale

Le système actuel reposant sur des institutions spécialisées dans les questions de diplomatie, de sécurité et de développement—conçu pour traiter le problème des conflits interétatiques et des guerres civiles—a permis d'aider de nombreux pays sortant d'un conflit. Ce système, toutefois, n'est pas bien adapté à la réalité du monde d'aujourd'hui caractérisé par des cycles répétés d'instabilité et des risques de violence criminelle et politique. Il est donc nécessaire de prendre les mesures suivantes: *recentrer* l'aide sur le renforcement de la confiance, la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi; *réformer* les procédures des organismes internationaux de manière à permettre une action plus rapide ; *intervenir* au niveau régional ; *resserrer* la coopération entre les pays à revenu faible, intermédiaire et élevé.

Piste 1 : investir dans la prévention en améliorant la confiance, la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi

- Améliorer les capacités internationales dans les domaines de la police et de la justice, étant entendu que les Nations Unies piloteront la fourniture de divers types d'aide—déploiement de forces de police internationales, services de conseil et assistance technique, etc.—et lier clairement les activités de police et le renforcement des capacités des systèmes judiciaires.
- Promouvoir la création d'emplois dans les zones dangereuses, notamment dans les domaines suivants: infrastructures électriques et infrastructures de transport; accès aux financements et aux compétences ; appui des pouvoirs publics à l'emploi dans les communautés locales; partenariats public-privé à l'appui du développement des entreprises locales.
- Fournir une aide spécialisée en matière de réduction des risques aux pays qui cherchent à prévenir la violence ainsi que dans les contextes de sortie de conflits.
- Passer de la «coordination» des activités des organisations internationales aux «programmes combinés» d'évaluation des risques et de réforme des systèmes de sécurité et de justice à l'appui des efforts de médiation et des transitions humanitaires.

Piste 2: modifier les procédures internes des organismes internationaux en matière de gestion des risques et des résultats

- Modifier les systèmes existants en matière de budget et d'effectifs ainsi que les systèmes fiduciaires. Ces mécanismes, conçus pour des environnements plus stables, doivent être adaptés aux besoins des pays qui peinent à prévenir les actes de violence ainsi que les États qui se relèvent d'un conflit.
- Utiliser de nouveaux instruments de gestion des risques pour soutenir durablement les institutions nationales lorsque la gouvernance laisse à désirer. Cela suppose des apports d'aide plus fiables, un soutien à plus long terme aux activités de médiation et des mécanismes souples de maintien de la paix, notamment des garanties à long terme.
- Utiliser des indicateurs de résultats à court et long terme pour démontrer la rentabilité des investissements effectués au titre la prévention de la violence. Il s'agit d'évaluer le sentiment de sécurité des populations et leur confiance dans les institutions.

Piste 3: agir au plan régional et mondial pour atténuer les facteurs de stress extérieurs

- Accroître le soutien à la planification transfrontalière du développement, notamment en conjuguant les capacités des institutions régionales et mondiales.
- Renforcer les capacités pour suivre les mouvements de fonds des trafics illégaux et permettre aux pays développés et en développement de mener conjointement des enquêtes et d'engager ensemble des poursuites judiciaires.
- Adopter des normes communes sur les acquisitions foncières et les recettes tirées des ressources naturelles.

Piste 4: mobiliser l'expérience et les ressources conjuguées des pays à revenu faible, intermédiaire et élevé pour lutter contre la violence

- Relancer le dialogue sur les normes et les attentes internationales en matière de leadership responsable en tirant parti des données historiques sur la transformation de la gouvernance.
- Aligner les initiatives sur les processus régionaux de prévention de la violence, lorsqu'ils existent.